



Le Baromètre Entreprises de la branche professionnelle des cabinets et cliniques vétérinaires présente les informations saillantes concernant le tissu entrepreneurial dans lequel évoluent les entreprises libérales de la branche. Ce baromètre offre une photographie instantanée, tout en intégrant les principales évolutions sur les dernières années.



PROGRESSION DU NOMBRE D'ENTREPRISES

- Par rapport à l'année précédente, le nombre d'entreprises de la branche tend à s'accroître (+ 4,7 %).
- La valeur relativement moyenne du taux de rotation (10,7 %) laisse supposer un certain renouvellement du tissu entrepreneurial.

Entreprises employeuses en 2020

Entreprises employeuses	4 725	76 693	98 229
Évolution 2019-2020 (%)	4,7	- 0,7	- 2,1
Taux d'entrée (%)	13,1	15,2	15,4
Taux de sortie (%)	8,4	15,9	17,5
Taux de rotation (%)	10,7	15,5	16,4

Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2019-2020.

Champ : territoire métropolitain.



Entreprise employeuse : entité légale constituant une unité organisationnelle de production de biens et de services. Elle est composée d'un ou plusieurs établissements. Elle emploie des salariés, relève du champ de l'OMPL et cotise à l'OPCO EP.

Taux d'entrée : nombre d'entreprises nouvellement cotisantes à l'OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

Taux de sortie : nombre d'entreprises ne cotisant plus à OPCO EP rapporté au nombre total d'entreprises au 31/12 de l'année précédente.

Taux de rotation : moyenne des taux d'entrée et de sortie (turnover). Cet indicateur donne une évaluation du renouvellement annuel des entreprises employeuses.



Secteur santé

Branche professionnelle



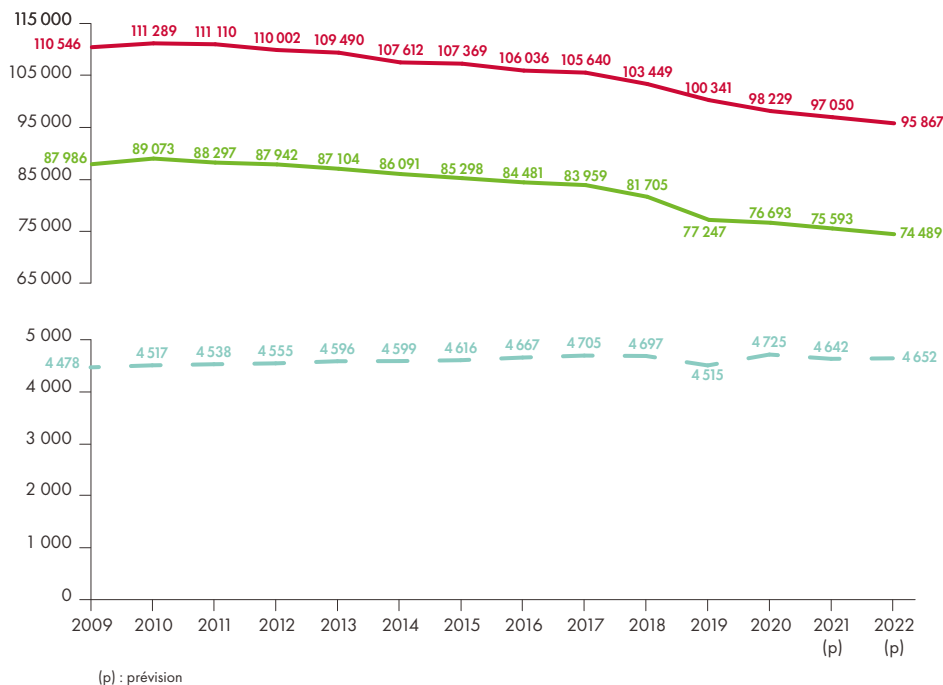
Cabinets et cliniques
vétérinaires



PLUS D'ENTREPRISES SUR LONGUE PÉRIODE

De 2009 à 2020, le nombre d'entreprises employeuses de la branche a augmenté (+ 247 unités). La tendance est continue sur toute la période.

Évolution du nombre d'entreprises employeuses



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2009-2020.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

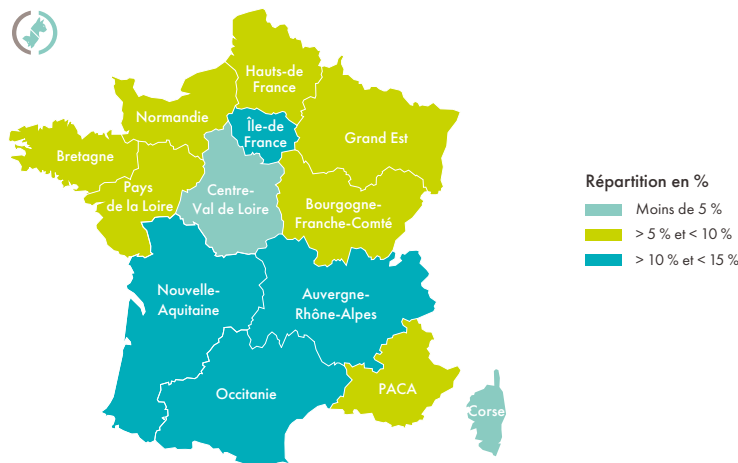
La concentration territoriale des entreprises de la branche varie fortement d'une région à l'autre.

Les trois régions accueillant le plus d'entreprises employeuses sont :

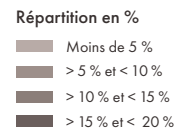
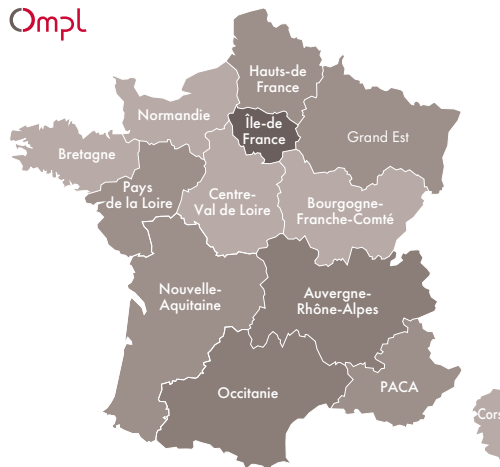
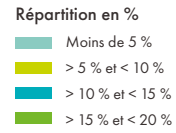
- l'Auvergne-Rhône-Alpes (13,3 %) ;
- l'Île-de-France (12,3 %) ;
- la Nouvelle-Aquitaine (11,7 %).

À l'opposé, la Corse en accueille une part très réduite (0,7 %).

Répartition régionale des entreprises employeuses (%)



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2020.



Sources : OPCO-EP, bases adhérents, 2020.